



Vivez Lac-Etchemin...
goûtez notre hospitalité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour publication immédiate*

LE PROGRAMME MUNICIPAL DE REVÉGÉTALISATION DES RIVES DU LAC ETCHEMIN ÉDITION 2012 S'EST SOLDÉ PAR UNE PARTICIPATION APPRÉCIABLE DES RIVERAINS

Au responsable de l'information

Lac-Etchemin, le lundi 11 juin 2012 – Le 9 juin dernier, la Municipalité de Lac-Etchemin en collaboration avec l'Association de protection du lac Etchemin (APLE) a décidé, pour une troisième et dernière année, de donner un coup de main aux riverains du lac Etchemin en distribuant gratuitement 1261 arbustes et végétaux dans le cadre de son « Programme municipal de revégétalisation des rives du lac Etchemin ». Toutes les espèces sélectionnées étaient indigènes, adaptées aux milieux riverains et possédaient la fonction de stabilisation des berges. Lors de cette même journée, l'Association de protection du lac Etchemin remettait également 2 arbres gratuitement aux riverains qui se présentaient avec leur carte de membre. Encore cette année, plusieurs riverains ont procédé à la commande d'arbustes par l'intermédiaire de l'APLE et ont ainsi pu profiter de tarifs avantageux en plus de recevoir la livraison de leurs plants directement à partir du site de l'Éco-Parc des Etchemins.

La réponse des riverains à cette invitation a été immédiate et des plus concluantes pour cette dernière année. Effectivement, 112 riverains ont répondu à l'appel sur une possibilité de 286 soit un pourcentage de participation de près de 40 %. Le pourcentage des participants selon la longueur de leur bande riveraine est révélateur d'une prise de conscience collective à cet égard. En effet, 63 % des participants au programme de revégétalisation avaient une bande riveraine de 0 - 2 mètres, 12 % de 2 - 5 mètres, 7 % de 5 - 10 mètres et finalement, 18 % de 10 mètres et plus. Aussi, 134 arbres ont été remis.

Le « Programme municipal de végétalisation des rives du lac Etchemin » a été mis en place à la suite du projet « Escouade Lacs » qui s'est déroulé à Lac-Etchemin au cours de l'été 2009. Les riverains du lac Etchemin disposaient dès lors de deux années afin d'appliquer les recommandations incluses dans le **cahier du propriétaire riverain** concernant l'aménagement des rives. En effet, une bande riveraine adéquate est très importante afin de protéger et de conserver les lacs et les cours d'eau. En maintenant ou en améliorant la végétation des berges, on s'assure de la santé des plans d'eau tout en prévenant les épisodes de cyanobactéries.

Pour la présente année et celles à venir, le Conseil municipal désire prioriser les actions et mesures concernant la protection de la bande riveraine et celles encourageant sa revégétalisation. À ce sujet, un mandat visant à évaluer l'évolution de l'état des aménagements de protection de la bande riveraine du lac Etchemin de 2009 à 2012 et, par la suite, la production d'un rapport présentant un bilan complet en cette matière a été octroyé au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE). Par la suite, un rapport sera remis au Conseil municipal afin qu'il puisse

prendre une décision éclairée sur la suite à donner au cours des prochaines années concernant cet important dossier environnemental (par exemple: continuité de mesures préventives et de sensibilisation ou bien la mise en place d'une réglementation). Conséquemment, le Conseil municipal regardera, si nécessaire et pertinent, la possibilité de réglementer spécifiquement les interventions et obligations des propriétaires riverains en cette matière.

-30-

Pour information : Laurent Rheault, M.A.P., OMA
Directeur général/secrétaire-trésorier
Municipalité de Lac-Etchemin
Tél. (418) 625-4521
Courriel : munetchemin.lr@sogetel.net

